



Justin Trudeau Cent jours en apesanteur *Page B 1*



Kendrick Lamar transporte la question noire aux prix Grammy *Page E 1*

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. CVII N° 30

LE DEVOIR, LES SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14 FÉVRIER 2016

2,83 \$ + TAXES = 3,25 \$

BOKO HARAM Drame humanitaire dans le sillage des djihadistes

Le groupe terroriste le plus meurtrier au monde sévit au cœur de l'Afrique. Principalement implanté au Nigéria, Boko Haram jette aussi son dévolu sur les pays voisins. Le Cameroun est l'un de ceux-là. Loin des regards du monde, les Camerounais subissent les violences des extrémistes, auxquels ils livrent bataille. Portrait d'un pays en guerre.

JEAN-FRÉDÉRIC LÉGARÉ-TREMBLAY

à Yaoundé, Cameroun

A dji Abani se souvient de l'heure, à la minute près, à laquelle Boko Haram est venu frapper son village. C'était le 12 août dernier, à 20h12, alors que le soleil avait déjà caché ses rayons. Ce n'était pas la première fois que la secte djihadiste venait cogner aux portes de la ville, rappelle-t-il. Mais en cette soirée d'été, dans le village de Blamé, à quelques kilomètres de la frontière nigérienne, Boko Haram n'allait pas faire

VOIR PAGE A 10 : BOKO



REINNIER KAZE AGENCE FRANCE-PRESSE

Dans les villages du nord, des groupes de civils se forment pour repousser les assauts de Boko Haram. Sur notre photo, des hommes de Lding Lding dotés d'armes de fortune.

Dossier

Lutter contre des «barbares déshumanisés». Combat militaire, protection et guerre des communications.

Mutations d'une nébuleuse à la violence inouïe. Les terroristes font de plus en plus dans le grand banditisme.

Une guerre «mondiale». Le Cameroun appelle à l'aide. *Pages A 4, A 5 et A 6*

AIDE À MOURIR

Trudeau impose et déçoit

Le caucus libéral devra voter selon la ligne de parti

HÉLÈNE BUZZETTI

Correspondante parlementaire à Ottawa

Discuter, débattre, échanger des idées? Certainement. Mais en bout de piste, objection de conscience ou pas, il faudra rentrer dans le rang. Le gouvernement de Justin Trudeau a décidé d'imposer la ligne de parti à ses députés dans le dossier de l'aide médicale à mourir. Une position qui déçoit grandement ses adversaires conservateurs de même qu'au moins un élu libéral.

«Maudit qu'ils me font de la peine!» En entrevue, le député conservateur Gérard Deltell manque de mots pour dire sa déception en apprenant que les libéraux seront obligés de voter en faveur de la future loi fédérale — dont le libellé n'est pas encore connu — sur l'aide médicale à mourir.

«Je suis sincèrement très déçu de la tournure que ça prend. On est en plein dans l'exercice, en plein dans les réflexions pour trouver consensus, et on apprend que la partie est jouée d'avance. À partir du moment où le gouvernement dit qu'il faut voter pour, et qu'il est majoritaire, on fait quoi, nous autres? L'affaire est déjà entendue. C'est décevant pour tout ce qui a été fait depuis trois semaines.»

M. Deltell rappelle que Justin Trudeau a salué la démarche menée par le Québec dans ce

VOIR PAGE A 10 : MOURIR

AUJOURD'HUI



Livres Notre nouvelle série Point final fait revivre Huguette Gaulin, poète immolée. *Page F 1*

Annonces... D 8 Éditorial... B 4
Avis légaux... C 4 Mots croisés D 4
Météo... C 2 Sports... C 8
Décès... C 8 Sudoku... D 5



66^E BERLINALE

Les fantômes sans nom de Denis Côté



TOBIAS SCHWARZ AGENCE FRANCE-PRESSE

Trois ans après son Ours d'argent, Denis Côté présentait *Boris sans Béatrice* à la Berlinale, vendredi.

ODILE TREMBLAY

à Berlin

On va d'abord voir Denis Côté et son acteur James Hyndman à l'hôtel Francic, avant de les retrouver en équipe élargie à la conférence de presse. Avec *Boris sans Béatrice* en lice pour l'Ours d'or, c'est la petite frénésie de la délégation québécoise au deuxième jour de la Berlinale. Le Jour J.

James Hyndman a beau être né en Allemagne, c'était pur hasard des tribulations parentales. Le Max de *Souvenirs intimes* (Jean Beaudin, 1999) se faisait rare au cinéma d'auteur. Accompagner un film à Berlin lui procure un retour en beauté. Ça se prend bien.

Côté est un habitué des lieux. Quatre fois que ses films atterrissent ici, dont deux en compétition. Il y a trois ans, *Vic + Flo ont vu un*

VOIR PAGE A 10 : CÔTÉ

Stores de Qualité
FABRIQUÉ AU QUÉBEC

MOTORISATION DISPONIBLE

QUÉBEC 418-654-8677
LÉVIS 418-654-8677
TROIS-RIVIÈRES 819-696-8677

SUR MESURE ESTIMATION GRATUITE 1 855 770-8677

OPAQUES SOLAIRES TRANSLUCIDES

TOILES À ROULEAUX • PANNEAUX COULISSANTS • PERSIENNES • STORES VOILAGE • STORES ROMAINS
STORES MOTORISÉS • STORES DE VERRIÈRES • STORES VERTICAUX • STORES HORIZONTAUX

50%
DE RABAIS
OU
INSTALLATION GRATUITE

MONTRÉAL • QUÉBEC • TROIS-RIVIÈRES • LAVAL • LONGUEUIL • REPENTIGNY • BELOEIL • BOISBRIAND • MAGOG • ST-AGATHE • MONT-TREMBLANT

ACTUALITÉS

Nouvelle signature à l'éditorial

Nos lecteurs et lectrices découvriront une nouvelle signature dans nos pages éditoriales à compter de la semaine prochaine.

Manon Cornellier, chroniqueuse politique à Ottawa, fera désormais partie de notre équipe à titre d'éditorialiste invitée.

Elle signera principalement des éditoriaux sur la politique fédérale et canadienne, les enjeux touchant les femmes et d'autres sujets de société.

M^{me} Cornellier est une habitué de la maison. Elle tenait la chronique politique dans *Le Devoir* depuis 2006. Auparavant, elle a occupé les fonctions de correspondante parlementaire au *Devoir* de 1996 à 2006. Sa rigueur intellectuelle et la finesse de son analyse lui valent des invitations

régulières comme analyste politique sur les plateaux de ICI Radio-Canada, de CPAC et d'autres diffuseurs.

Les lecteurs et lectrices avides de commentaires politiques reconnaissent chez Manon Cornellier une journaliste rigoureuse, indépendante d'esprit et bien au fait des arcanes de la politique fédérale. Basée à Ottawa, elle complète une équipe formée du nouveau directeur, Brian Myles, de l'éditorialiste invité Jean-Robert Sansfaçon et des éditorialistes syndiqués Antoine Robitaille et Guy Taillefer.

Brian Myles
Directeur du Devoir

Lire aussi Si c'était à refaire. La dernière chronique de Manon Cornellier. **Page B 2**



JEAN-FRANÇOIS LEBLANC LE DEVOIR

Manon Cornellier, chroniqueuse politique à Ottawa, fera désormais partie de notre équipe à titre d'éditorialiste invitée.

FAUBOURG CONTRECŒUR

Un des accusés plaide coupable

JEANNE CORRIVEAU

Quatre jours après le début du procès du Faubourg Contrecœur, l'un des accusés a plaidé coupable à des accusations de fraude et de complot pour fraude vendredi matin. Ancien président de la firme d'urbanisme Groupe Gauthier Biancamano Bolduc (GGBB), Daniel Gauthier a reconnu qu'un stratagème avait été mis en place pour favoriser l'entreprise Construction F. Catania.

La firme GGBB avait obtenu plusieurs mandats en lien avec ce projet. Elle s'était notamment vu confier la réalisation d'un plan d'aménagement du site Contrecœur et c'est elle qui avait préparé les appels d'offres et de qualification. Daniel Gauthier siègeait également au comité de sélection.

Selon l'exposé conjoint des faits présenté devant le tribunal vendredi, l'affaire aurait commencé en 2004, lorsque le comité exécutif de la Ville de Montréal a mandaté la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) pour développer l'ensemble immobilier du Faubourg Contrecœur d'une valeur estimée de 300 millions de dollars.

Avant même l'appel de qualification, Daniel Gauthier savait que Catania serait sélectionnée. Des ingénieurs auraient



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Au procès du Faubourg Contrecœur vendredi, Daniel Gauthier a reconnu qu'un stratagème avait été mis en place pour favoriser l'entreprise Construction F. Catania.

notamment validé l'estimation de coûts avec Catania avant que le processus d'appel de qualification ne soit lancé. Plusieurs des accusés, de même que les ingénieurs Michel Lalonde, ex-p.-d.g. de Génies conseil, et René Séguin, fondateur du Groupe Séguin (devenue Génies par la suite), auraient participé à une rencontre au cours de laquelle le dossier du Faubourg Contrecœur et les estimations de coûts auraient été abordés.

Catania aurait finalement déposé une soumission com-

portant des conditions reflétant les informations discutées auparavant. Tout au long du processus et même après, Catania aurait été avantagée, selon Daniel Gauthier.

Le procès continue

Daniel Gauthier faisait face à quatre chefs d'accusation et a plaidé coupable à trois d'entre eux, soit deux de fraude et un de complot pour fraude. M. Gauthier est aussi accusé d'avoir aidé un fonctionnaire, soit l'ex-directeur général de la SHDM

Martial Fillion, à commettre un abus de confiance. Un arrêt conditionnel des procédures a été demandé par la défense pour ce chef d'accusation.

Les représentations sur la peine auront lieu le 24 mars. «C'est important pour nous de nuancer certaines allégations dans cet exposé», a précisé l'avocat de Daniel Gauthier, Jean-Claude Hébert. Deux témoins seront entendus, soit M. Gauthier et une autre personne.

«Le procès se continue quant aux autres accusés», a pour sa part indiqué la procureure de la Couronne, Nicole Martineau. «Nous ferons valoir nos représentations quant aux faits et à la peine que nous demanderons lors de l'audience prévue le 24 mars.»

Rappelons que sept autres personnes font face à des accusations dans ce dossier. Parmi elles, Frank Zampino, ancien président du comité exécutif de la Ville de Montréal, Bernard Trépanier, ancien collecteur de fonds du parti de l'ex-maire Gérald Tremblay, et Paolo Catania, ancien président de Construction F. Catania. Les autres accusés sont Martin D'Aoust, Pasquale Fedele, André Fortin et Pascal Patrice, des employés de Construction F. Catania au moment des faits reprochés.

Le Devoir

LUTTE CONTRE LE GROUPE EI

La motion du gouvernement est prête pour un vote en Chambre

LAURA PELLETIER

Même s'il refuse de promettre la tenue d'un vote de la Chambre des communes sur la mission canadienne contre le

groupe État islamique en Irak et en Syrie, le gouvernement de Justin Trudeau a préparé une motion à cet effet, disponible dans le feuillet des avis du Parlement du 11 février.

Cette motion, dont la date de dépôt et de vote n'est pas connue, demande «que la chambre appuie la décision du gouvernement d'élargir, d'améliorer et de redéfinir notre contribution à l'effort pour lutter contre l'EIIL [État islamique en Irak et au Levant] en exploitant mieux l'expertise canadienne, tout en travaillant en complémentarité avec nos partenaires de la coalition afin d'obtenir un effet optimal».

Au début du mois, le ministre de la Défense, Harjit Sajjan, s'était limité à dire que son gouvernement était «déterminé à être ouvert et transparent» et qu'une décision serait éventuel-

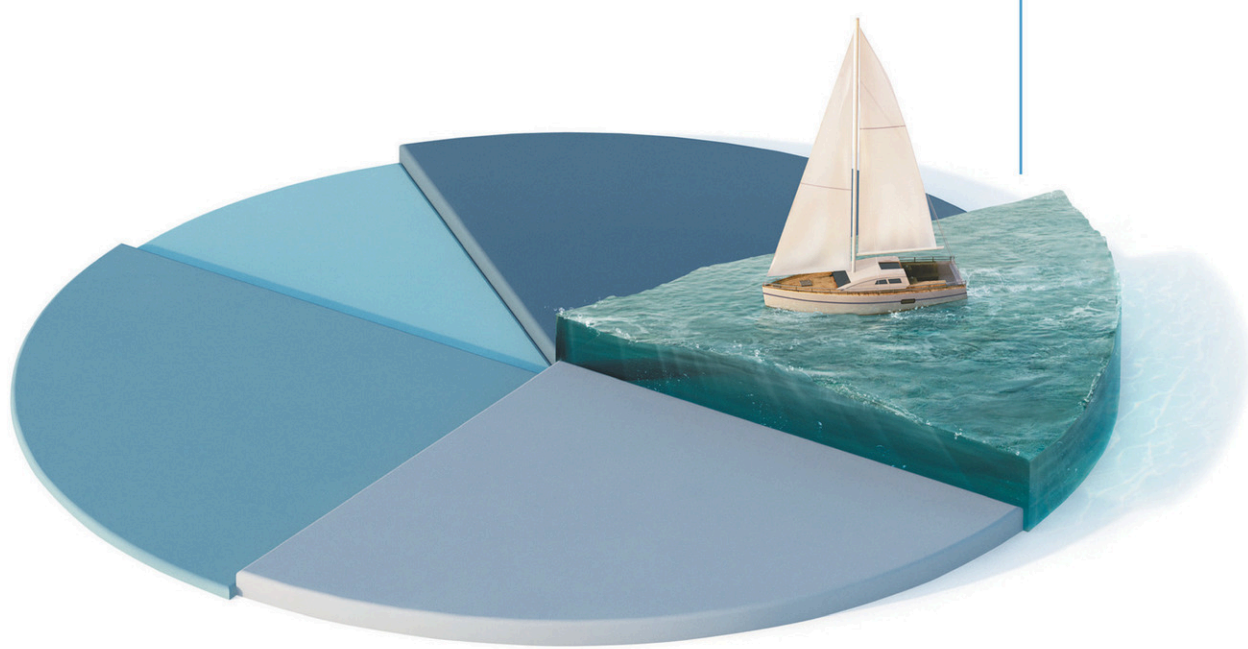
lement prise quant au «type de discussion» qui serait tenu en chambre (débat, vote, etc.).

Le gouvernement canadien n'a pas l'obligation constitutionnelle de consulter le Parlement pour mener une mission militaire, mais une telle procédure permet au gouvernement d'augmenter la légitimité d'une mission et de partager la responsabilité de ses répercussions.

Le gouvernement précédent, mené par Stephen Harper, avait pris l'habitude de tenir des votes liés aux missions de combat.

Le Devoir

«Naviguer au fil de l'eau»



Placez votre projet d'avenir en lieu sûr dans un REER avec nos Obligations à taux progressif.

ÉPARGNE PLACEMENTS QUÉBEC



www.epq.gouv.qc.ca

Communiquez avec l'un de nos agents d'investissement au

1 800 463-5229

du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et les samedis de février, de 10 h à 16 h.

BONI DE 1%

la première année pour les nouveaux fonds REER investis en obligations*
* Le taux du boni peut être modifié sans préavis.

ENSEMBLE on fait avancer le Québec

Épargne Placements Québec

Congédié?

Voyez

François Gendron
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

Sophie
DOWNES M.Ps.

Psychologue clinicienne
Médiatrice familiale

Membre O.P.Q.
et R.C.P.O.S.S.

- psychothérapie individuelle
- psychothérapie conjugale
- médiation familiale

T 514 861-0630

Papeterie
Casse - Noisette

Nous tenons en inventaire agendas, papiers Lalo, papier St-Gilles, cartes, plumes et stylos, albums de photos, articles de bureau, sceaux, cires à cacheter.

445, rue St-Sulpice, Vieux-Montréal Téléphone : 514 845-4980

Heures d'ouverture :
du lundi au vendredi de 10 h 00 à 18 h 00
les samedis et dimanches de 10 h 00 à 16 h 30

ACTUALITÉS



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

À Montréal, Ban Ki-moon lance une flèche à l'ancien gouvernement Harper

Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a servi un camouflet diplomatique à l'ancien gouvernement de Stephen Harper lors de sa visite officielle à Montréal, vendredi. Après que le maire Denis Coderre eut souligné qu'il s'agissait de la première visite d'un secrétaire général de l'ONU dans la métropole depuis celle de Boutros Boutros-Ghali en 1994, Ban Ki-moon a déclaré qu'il était « de retour parce que le Canada est de retour » (« I'm back because Canada is back »), reprenant ainsi la formulation du premier ministre Justin Trudeau. Interrogé sur cette déclaration à l'issue de la visite, Denis Coderre s'est d'abord montré prudent : « Je ne regarde pas le passé, mais je sais que l'avenir est prometteur parce qu'on a un gouvernement qui croit à l'approche multilatérale », a d'abord déclaré le maire. Puis, pressé de préciser sa pensée, il s'est avancé plus loin : « Le Canada a un potentiel extraordinaire, une réputation magnifique. Les Anglais disent qu'on est des "bridge builders" [...] On avait perdu cette réputation-là à certains égards, mais je pense que ça va mieux maintenant. » Questionné sur les efforts de paix en Syrie, Ban Ki-moon a reconnu que la situation était très complexe puisque, même si des discussions de paix sont en cours, le groupe armé État islamique, la Russie et le régime de Bachar el-Assad poursuivent les combats. Il a dit vouloir œuvrer sur trois axes, soit faciliter et soutenir les pourparlers, fournir une aide humanitaire d'urgence dans les régions difficiles d'accès et combattre l'extrémisme et le terrorisme. « C'est ce que fait l'ONU mais ce n'est pas facile. Nous y travaillons très fort », a dit M. Ban.

LAC SAINT-CHARLES

Eau potable : un expert montre du doigt les stations d'épuration

ISABELLE PORTER
à Québec

Pour sauver le lac Saint-Charles, la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) devrait s'attaquer en priorité aux problèmes des stations d'épuration de Lac-Delage et de Stoneham, plaide l'expert en santé des lacs, Richard Carignan.

« Nos stations d'épuration d'eaux usées, surtout les petites, sont loin d'être idéales pour arrêter le phosphore et l'azote. Moi, si j'avais à choisir entre une fosse septique et des stations d'épuration à la technologie actuelle comme il y a à Tewkesbury et Stoneham, je prendrais la fosse septique. Je pense que la fosse septique arrête plus que les stations d'épuration », explique M. Carignan.

La CMQ prépare actuellement un plan d'action pour restaurer la santé du lac Saint-Charles qui approvisionne environ 300 000 résidents de Québec en eau potable. Ces dernières années, les apports en phosphore et

en azote ont rempli le lac de plantes aquatiques et sa santé s'est rapidement détériorée.

On a beaucoup entendu parler du moratoire pour freiner l'étalement urbain et ensuite raccorder les maisons dotées de fosses septiques à des réseaux d'égouts. Toutefois, le projet de la CMQ vise aussi à moderniser les stations d'épuration.

C'est peut-être l'action la plus importante, selon M. Carignan. L'idée de raccorder des résidences aux égouts est bonne, dit-il. Or l'impact serait limité si la station d'épuration où transitent ces égouts n'était pas à niveau. « C'est assez reconnu que les stations d'épuration québécoises sont pas mal en retard. »

Un problème bien connu

Basé à l'Université de Montréal, ce biologiste se spécialise dans l'étude des plantes aquatiques comme celles qui ont envahi le lac Saint-Charles ces dernières années.

Ses recherches portent surtout sur la contamination des lacs de villégiature dans les Laurentides. Or, l'an dernier,

c'est à lui que la CMQ avait confié le soin d'évaluer les études de l'Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Charles et des Marais du Nord (APEL).

Dans ses conclusions, l'APEL recommandait entre autres d'« optimiser la performance des stations d'épuration des eaux usées de Lac-Delage et de Stoneham-et-Tewkesbury, notamment en ce qui a trait aux traitements tertiaires destinés à éliminer l'azote et le phosphore des effluents ».

Les « traitements tertiaires » sont ceux qui permettent d'enlever le phosphore, explique le professeur Carignan. « Au Québec, les stations sont de niveau primaire ou tertiaire alors que les tertiaires sont la norme partout ailleurs », déplore-t-il.

Les tares des stations d'épuration de Stoneham et de Tewkesbury sont bien connues et on sait depuis des années qu'elles contribuent à répandre du phosphore dans le lac Saint-Charles.

Les deux municipalités doivent rénover les stations d'ici

la fin de l'année si elles souhaitent se conformer aux nouvelles normes du ministère du Développement durable. Or, un différend persiste quant au paiement de la facture estimée à 2,4 millions de dollars.

Dans le passé, les deux villes ont plaidé que le gouvernement devait subventionner les projets puisque c'est lui qui a édicté les nouvelles normes. Or, l'an dernier, le ministère des Affaires municipales avait rejeté leur demande en invoquant le contexte d'austérité.

L'étude produite par l'APEL en 2012 soutient que les rejets de l'usine de Lac-Delage respectaient les normes de l'époque, mais que les concentrations en PT et en azote restent toutefois « importantes » en « considérant que ces eaux se jettent dans un lac jugé prioritaire et démontrant déjà des signes d'eutrophisation accélérée ». On signalait en outre que la performance de l'usine d'épuration était moins bonne que l'année précédente.

Le Devoir

AIDE SOCIALE

François Blais refuse de plier

Le ministre dit faire face à un « blocage idéologique » des organismes communautaires

MARCO BÉLAIR-CIRINO
Correspondant parlementaire à Québec

Le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, François Blais, refuse de plier face aux organismes qui demandent en chœur le retrait de toutes les pénalités prévues à la réforme de l'aide sociale.

Les nouveaux demandeurs d'aide sociale auront l'obligation de participer à au moins « une rencontre » dans un organisme spécialisé en employabilité, à défaut de quoi ils s'exposent à des pénalités, a indiqué M. Blais sur les ondes d'une radio de Québec jeudi matin. « C'est pas discutable. »

A ses yeux, « ce qui compte, ce n'est pas la gravité de la sanction, c'est l'assurance qu'il va y avoir une sanction ».

M. Blais a défendu la pertinence du projet de loi 70, relatant qu'un organisme spécialisé en employabilité est parvenu à joindre à peine cinq des cent prestataires du Programme d'aide sociale figurant sur une liste que lui avait remise Emploi Québec. « Ils ont réussi à en contacter cinq sur cent pour une rencontre. Il y en a seulement deux qui sont venus », a précisé M. Blais, statistiques à la main.

L'élue libérale s'est fait reprocher par l'animateur de l'émission du FM93, Sylvain Bouchard, de s'être « dégonflé » en renonçant à punir au moyen de punitions importantes à leurs prestations d'aide sociale les « BS » refusant de prendre part au programme d'insertion au travail « Objectif emploi », comme le prévoit le projet de loi 70 dans sa forme actuelle.

M. Blais a dit faire face à un « blocage idéologique » des membres de la Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'œuvre. Ils font preuve de « radicalisation à l'envers » en écartant toute forme de sanction pour inciter les jeunes à atteindre l'« Objectif emploi », a-t-il soutenu au micro de la station de radio de Québec. « Tous les organismes se sont dit le mot : "Ça reste volontaire." Moi aussi, j'aimerais ça toujours travailler avec des gens volontaires dans ma vie, mais parfois, il faut contraindre pour les pousser », a-t-il déclaré, rejetant la possibilité de rendre la participation au « Programme Objectif emploi » facultative. « Ce n'est pas acceptable. »

Pas de démenagement

Cependant, le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale a juré ne pas avoir fait son nid sur la portée des sanctions qui seront détaillées dans la version finale du projet de loi 70. « Si vos auditeurs aujourd'hui ont une solution pour régler ce problème-là, qu'ils me la donnent, à part [s'il s'agit de] donner 50 000 \$ si vous vous rendez à une visite. Qu'est-ce qu'on peut faire ? Ce qu'on



LA PRESSE CANADIENNE

Le ministre François Blais

« Je pense que je ne suis pas un excellent communicateur »

François Blais, au micro du FM93

peut faire, bien sûr, c'est de dire aux gens : "Si tu ne viens pas à une seule rencontre, là, on ne parle même pas de commencer et de réussir, il va y avoir une pénalité", a-t-il dit en ondes.

M. Blais a aussi réitéré que les prestataires d'aide sociale ne seront pas forcés de déménager pour occuper un poste, comme l'a suggéré M. Hamad.

« Ça tombe bien, on aura des fonds pour les aider. Mais, on n'a pas besoin d'insister. Il y en a, des emplois pour eux [à proximité de leur résidence actuelle] », a-t-il dit non sans également craindre la médiation de cas absurdes. « Le jour où quelqu'un va dire "Regarde, à Québec, il n'y a pas un emploi, mais sur la rue Christophe-Colomb à Montréal, en ce moment, il y a un emploi dans un McDonald's, tu dois déménager", le projet commence à déraiper. Ce n'est pas nécessaire qu'on aille là pour qu'on atteigne les objectifs. »

La protectrice du citoyen a exprimé de « sérieuses réserves » à l'égard du projet de loi 70. Elle croise les doigts afin que « les personnes qui seront admises au programme Objectif emploi seront véritablement aidées et, à terme, qu'elles ne seront pas victimes d'exclusion, voire menées au dénuement total ».

La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse a pour sa part averti le gouvernement libéral que « [les] mesures d'aide à l'emploi ne doivent cependant pas porter atteinte au droit à l'égalité de même qu'au droit à des mesures d'assistance financières et des mesures d'aide sociale susceptibles d'assurer un niveau de vie décent garanti tant par la Charte [des droits et libertés de la personne] qu'en vertu des engagements internationaux pris par le Québec à cet égard ».

Le Devoir

ABAT-JOUR ILLIMITÉS

L A M P S H A D E S

OBTENEZ
20% de rabais sur **TOUS** nos abat-jour et **40%** de rabais sur **TOUS** nos pieds de lampes

Présentez ce coupon au moment de l'achat. Excluant les commandes.
 Aucun ajustement de prix sur les commandes ou achats antérieurs.
 Valable du 13 février au 31 mai 2016.

- Plus de 5,000 abat-jour en magasin.
- Le plus grand choix au Canada.
- Service de recouvrement sur mesure.
- Apportez votre pied de lampe pour un ajustement parfait.

Montréal : 4875, Jean-Talon Ouest · (514) 344-8555 · 1 (866) 747-8555
 Laval : 2267, boul. Le Corbusier · (450) 682-8280
www.abatjourillimites.ca

Jean-Paul Boivert, un vétéran du Devoir, journaliste puis représentant publicitaire entre 1945 et 1980, nous a quitté à l'automne dernier. Il aurait eu 94 ans le 19 février.

Impliqué durant 15 ans au sein de TCF, la télévision communautaire de Montréal, il aura marqué les gens qu'il a côtoyés grâce à son talent de communicateur, son amour de la langue française et son apport considérable au développement de la chaîne.

Merci Jean-Paul !

Une entrevue accordée par Jean-Paul Boivert peut être visionnée sur la page d'accueil du site web de TCF au www.TCFte.ca

LA PLAIE BOKO HARAM



Manifestation à Yaoundé, l'an dernier, pour dénoncer les violences de Boko Haram qui se sont multipliées au Cameroun.

REINNIER KAZE AGENCE FRANCE-PRESSE



Des Nigériennes fuyant Boko Haram passent dans le village de Mairi, qui a fait l'objet d'un raid la semaine dernière.

AGENCE FRANCE-PRESSE



Des réfugiés nigériens préparent le repas dans le camp de Baga Sola.

SIA KAMBOU AGENCE FRANCE-PRESSE



Des soldats camerounais portent le cercueil d'un des leurs, tombé alors qu'il combattait Boko Haram.

REINNIER KAZE AGENCE FRANCE-PRESSE

Lutter contre des « barbares déshumanisés »

Yaoundé doit concilier combat militaire, défense populaire et guerre des communications

JEAN-FRÉDÉRIC LÉGARÉ-TREMBLAY à Yaoundé, Cameroun

Une « horde de barbares complètement déshumanisés ». Le ministre de la Communication au sein du gouvernement camerounais, Issa Tchiroma Bakary, n'a pas de mots assez durs pour qualifier les combattants de la secte djihadiste Boko Haram. « Ils ont perdu le sens de la vie, de l'humanité », ajoute de sa voix grave cet homme de grande taille, vêtu d'un costume traditionnel bleu clair comme on le porte dans l'extrême-nord, son coin de pays. Et où frappe sans relâche Boko Haram.

Selon lui, « nous [les Camerounais] ne sommes que des victimes collatérales du terrorisme », en référence au fait que les assises de Boko Haram sont de l'autre côté de la frontière, au Nigeria. N'empêche, le Cameroun se retrouve sur la ligne de front dans la lutte contre la secte djihadiste.



Issa Tchiroma Bakary

D'entrée de jeu, M. Bakary affirme que ce sont les soldats camerounais qui, à eux seuls, ont empêché Boko Haram de prendre le contrôle du territoire de leur côté de la frontière. Après une première phase où les combattants ne se risquaient qu'à des incursions, raids et kidnappings, ils ont commencé dès le début de 2014 à mener des attaques frontales contre les forces camerounaises.

La guerre était déclarée, le combat était intervention rapide, et plusieurs autres milliers de soldats ont été déployés le long de la frontière dans le nord et sont parvenus à prévenir l'occupation du territoire par Boko Haram. Or, loin de baisser les bras, les djihadistes ont alors modifié leurs tactiques pour recourir en masse aux attentats kamikazes. Depuis juillet seulement, l'extrême-nord du pays a été la cible d'une quarantaine de ces actes terroristes.

La Force multinationale mixte

« Ils ont encore l'initiative », reconnaît le ministre. Ce sont eux qui décident quand ils veulent attaquer. L'organisation terroriste tue les hommes et enlève les femmes et les enfants, les endoctrine, les met en esclavage, et « plusieurs nous reviennent en porteurs de bombe », poursuit-il. De fait, des attentats kamikazes ont été perpétrés par des fillettes âgées d'à peine 13 ans...

Pour contrecarrer cette menace qui se déploie dans l'ombre, les forces armées camerounaises participent également à la Force multinationale mixte, un effort militaire de 8700 soldats partagé par les pays de la région

Depuis juillet seulement, l'extrême-nord du pays a été la cible d'une quarantaine d'actes terroristes

que les groupes comme Boko Haram ou État islamique ont une longueur d'avance dans les communications, lance M. Badjeck. Ils dominent systématiquement les médias sociaux. » Il prend également à partie les ONG qui, selon lui, font l'apologie de Boko Haram en critiquant les agissements du gouvernement et « transformant ainsi les bourreaux en victimes ». « Et je pèse mes mots ! », insiste-t-il.

Amnistie internationale a publié, en septembre dernier, un rapport épinglant les forces de sécurité camerounaises pour des violations des droits de l'homme dans le cadre de leur campagne contre Boko Haram.

L'ONG fait état, après enquête sur le terrain, de « cas spécifiques d'arrestations de masse, d'exécutions illégales, de recours excessif à la force, de disparitions forcées, de morts en détention et de torture ».

Amnistie a notamment documenté la mort de 25 personnes lorsque placées en garde à vue, la destruction de maisons et l'assassinat de civils lors d'assauts dans les villages, la détention sans chef d'accusation de 84 enfants pendant six mois et d'autres « graves violations ».

Amnistie fait aussi fulminer le ministre de la Communication, pour qui le rapport fait le jeu de Boko Haram. « J'ai dit aux gens d'Amnistie : « vous êtes instrumentalisés à votre insu. Les membres de Boko Haram ne sont pas bêtes, ils savent le rôle que joue la communication », clame-t-il, en assurant que les militaires apprennent à respecter « de façon stricte » les droits de l'homme et livrent une guerre « dans les règles de l'art ». « Nous ne prétendons pas qu'il n'y a jamais eu de bavure, concède toutefois du même souffle M. Bakary. Ce serait surhumain. »

Un longueur d'avance

Mais le colonel se montre beaucoup plus pessimiste sur le plan de la guerre des communications. « Vous savez très bien

Le Devoir



Le président du Cameroun, Paul Biya (à gauche) et son homologue nigérian, Muhammadu Buhari, à Yaoundé, l'été dernier.

REINNIER KAZE AGENCE FRANCE-PRESSE

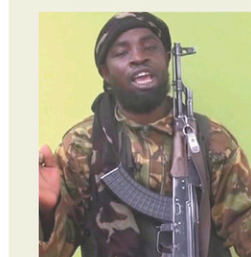


Image tirée d'une vidéo de Boko Haram.

ASSOCIATED PRESS

Boko Haram en dates-clés

Février 2002
Limam Mohamed Yusuf, formé en Arabie saoudite, fonde Boko Haram.



Fin 2012
Premières incursions de Boko Haram au Cameroun.



parues.

24 août 2014
Le chef de la secte djihadiste, Abubakar Shekau, proclame le « califat » islamique dans le nord-est du Nigeria.

Janvier 2015
Boko Haram commet son plus grand massacre à Baga, au Nigeria. Environ 1600 personnes perdent la vie.

7 mars 2015
Boko Haram prête allégeance au groupe État islamique. Cinq jours plus tard, l'organisation basée en Irak et en Syrie l'accepte dans ses « rangs ».

Janvier-juin 2015
Boko Haram perd du territoire conquis sous l'assaut des forces armées. Le groupe terroriste modifie ses tactiques et recourt de plus en plus aux attentats-suicides.

Les mutations d'une nébuleuse à la violence inouïe

Voués au djihad, les terroristes font de plus en plus dans le grand banditisme

JEAN-FRÉDÉRIC LÉGARÉ-TREMBLAY

La secte djihadiste Boko Haram, affiliée au groupe armé État islamique (EI) depuis près d'un an, a évolué depuis sa fondation en 2002. D'abord appelée « talibans du Nigeria », ses combattants se sont ensuite lancés dans un véritable djihad afin de refonder un ancien califat.

Mais de quel bois idéologique, au juste, se chauffe l'organisation terroriste ? Comment recrute-t-elle ? Ou s'arme-t-elle ? Entrevue avec le politologue et analyste à l'International Crisis Group Hans De Marie Heungoup, dont les recherches l'ont mené dans le nord du Cameroun, où sévit Boko Haram.



Hans De Marie Heungoup, politologue et analyste à l'International Crisis Group

PLANÈTE TERRE

Que veut Boko Haram ? A-t-il un véritable objectif idéologique ou n'est-ce qu'un groupe criminel ?

C'est une organisation terroriste qui était au départ nourrie par des ambitions religieuses, mais qui se criminalise à mesure que son recrutement perd de sa charge idéologique et religieuse. Par conséquent, près de la moitié de ses attaques de basse intensité relèvent aujourd'hui davantage de la grande criminalité que du djihadisme.

À sa création en 2002, le but proclamé par le fondateur, Mohamed Yusuf, était de faire appliquer de façon plus rigide la charia dans les États du nord-est du Nigeria. À ce moment, Boko Haram était qualifié de mouvement religieux extrême de type salafite. En 2009, après des affrontements entre les forces de sécurité nigérianes et les partisans de Mohamed Yusuf qui firent plus de 700 morts dans la secte, y compris son chef, plusieurs cadres se sont réfugiés dans les pays voisins et ailleurs dans le monde.

Isis est retourné au Nigeria un an plus tard sous la gouverne d'AboubaKar Shekau et lancèrent alors le djihad. Le but était d'imposer la charia dans tout le Nigeria, pour ensuite reconstruire le califat musulman de Sokoto, qui recouvrait au XIX^e siècle le nord du Nigeria et du Cameroun, et le sud du Tchad et du Niger. Shekau a clairement proclamé son adhésion à l'idéologie takfiriste, basée sur l'excommunication violente et qui, dans le djihad contemporain, concerne même les musulmans qui ne suivent pas l'orthodoxie salafite. Cela a poussé la nébuleuse vers une violence inouïe et indiscriminée.

Boko Haram a prêté allégeance au groupe EI en mars 2015. Quelle est la nature de leur lien ?

Le groupe EI a reconnu Boko Haram comme l'une de ses filiales et l'a autorisé à porter le nom « État islamique en Afrique de l'Ouest ». Mais cette adhésion ne s'est pas traduite par un soutien important du groupe EI, qui non seulement semble de plus en plus englué dans les combats en Syrie et en Irak, mais a surtout pour priorité, en Afrique, de consolider son implantation en Libye.

Cela dit, de plus en plus d'indices trahissent le soutien du groupe EI. On a notamment observé un changement méloratif dans les vidéos d'AboubaKar Shekau, qui contiennent davantage de références théologiques et d'effets cinématographiques, à l'instar des vidéos du groupe EI.

Le serment d'allégeance a aussi permis de crédibiliser Boko Haram auprès d'autres mouvements djihadistes qui les percevaient jadis comme des djihadistes inférieurs. Boko Haram a aussi acquis la capacité de fabriquer ses propres roquettes. Les militaires sur le terrain témoignent d'une amélioration de la qualité des mines antipersonnel et des explosifs fabriqués par Boko Haram.

Quel est le profil des membres et des sympathisants de Boko Haram ? Comment sont-ils recrutés ?

Les membres de Boko Haram sont pour la majorité des musulmans des ethnies Kanuri et Haoussa, recrutés principalement dans les couches les plus défavorisées et illettrées de la population. Au plus fort de la guerre, Boko Haram comptait entre 18 000 et 30 000 combattants. Aujourd'hui, après les revers subis, ils seraient entre 5000 à 7000 : des milliers ont été tués ou emprisonnés, ou encore ont déserté les rangs. Cependant, au cours des deux dernières années, de nombreux musulmans issus d'autres ethnies ont rejoint Boko Haram. Le phénomène s'est même étendu à un moment aux ethnies traditionnellement animistes. Quant au nombre de sympathisants, il est plus difficile à évaluer.

Boko Haram recrute de trois façons : par le prosélytisme religieux et idéologique, ce qui fonctionne de moins en moins, d'où une criminalisation de la secte ; par l'incitation financière en offrant 300 euros, parfois une moto, et en promettant une épouse aux futurs combattants ; ou carrément par la contrainte. Rien qu'au Cameroun, près de 1000 personnes ont été enlevées par Boko Haram.

Comment s'arme, s'approvisionne et se finance la nébuleuse ?

Boko Haram a bénéficié de trois voies d'approvisionnement. Ils ont beaucoup pillé du matériel de l'armée nigérienne. Chaque fois qu'ils attaquent un camp militaire et que les soldats s'enfuient, les combattants récupèrent le matériel laissé sur place : fusils d'assaut, roquettes, véhicules blindés, camions, etc.

Ils ont aussi bénéficié de l'effondrement de la Libye pour y acheter des armes à vil prix, qui ont transité par le Tchad et le Cameroun avant d'entrer au Nigeria.

Plusieurs sources évoquent également des armes achetées au Soudan. Enfin, il y a controverse à savoir si le soutien passif de certaines autorités administratives du Nigeria à Boko Haram entre 2002 et 2009, associé à la corruption des élites militaires, n'aurait pas permis à la secte d'acquiescer des armes destinées à l'armée nigérienne. Il faut dire qu'il s'agit d'une région où le trafic d'armes s'est toujours effectué sans trop de difficultés.

Pour s'approvisionner en denrées alimentaires, ils pillent tout simplement les populations et les marchés, au Nigeria et au Cameroun. En 2015, côté camerounais, plus de 100 attaques avaient pour but l'approvisionnement alimentaire.

Côté financement, Boko Haram a dirigé des activités de motos-taxis dans le nord-est du Nigeria, fait la contrebande de poisson séché dans le sud-est du Niger et de carburant — le « zoua zoua » — dans le nord du Cameroun. Autre levier : les enlèvements, pour obtenir des rançons, au Nigeria et au Cameroun.

Il y avait parmi les personnes enlevées des Occidentaux et la femme du vice-premier ministre camerounais. La secte a aussi braqué des banques et des convois blindés au Nigeria. Elle aurait enfin obtenu des fonds d'al-Qaïda dans le Maghreb islamique vers 2010-2011.

Boko Haram aurait reculé sous les assauts des forces militaires de la région. Mais il reste néanmoins une menace sérieuse avec la multiplication des attentats-suicides. La nébuleuse recule-t-elle ?

Oui. Boko Haram ne contrôle plus que des villages et des localités reculées du nord-est du Nigeria. Plusieurs combattants se nichent aussi au niveau des monts Mandaras, à la frontière du Cameroun et du Nigeria, et dans certaines îles difficilement accessibles du lac Tchad. Mais c'est un recul relatif.

Les activités de la nébuleuse ont baissé au Nigeria, mais au Cameroun, elles font plus de morts. Le nombre d'attentats-suicides commis au Cameroun au cours des sept derniers mois — une quarantaine — est même plus élevé que ceux commis par le groupe EI en Irak et en Syrie. Ainsi, Boko Haram a trouvé le moyen de compenser son recul militaire. Ils perdent beaucoup moins de combattants qu'avant, tout en infligeant plus de pertes aux populations civiles.

Le Nigeria, le Cameroun, le Tchad, le Niger et le Bénin sont tous impliqués dans la lutte contre Boko Haram. Cet effort militaire est-il efficace ? Suffisant ?

Il est hélas insuffisant et peu efficace pour le moment. Il est insuffisant sur le plan logistique, matériel et financier — la plupart de ces pays sont des producteurs de pétrole et accusent la baisse du prix du baril. Il y a aussi des lacunes sur le plan de la coordination du renseignement, de la planification et de la conduite régionale et des opérations militaires.

Ces efforts sont aussi peu efficaces car un seul des trois secteurs militaires de la Force multinationale mixte est opérationnel : celui de Mora, au Cameroun. Et même ce secteur ne parvient pas à enrayer la spirale des attaques de basse intensité et des attentats-suicides.

Le Nigeria reste le principal acteur de la lutte contre Boko Haram — et la principale cible. On a longtemps accusé Abuja de passivité. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Il est vrai que le Nigeria est un peu nonchalant, mais depuis janvier 2015, les forces nigérianes se montrent plus déterminées. Elles ont infligé de lourdes pertes à Boko Haram. Le problème, comme je l'ai mentionné, c'est que la nébuleuse a su s'adapter au nouveau rapport de force, tandis que les armées de la région, elles, ne parviennent pas à s'ajuster aux nouveaux contours de cette guerre.

Boko Haram a-t-il des chances d'être éradiqué sous peu ?

C'est très peu probable. C'est une guerre d'usure qui est amenée à durer. Difficile de croire que cette guerre puisse être terminée dans les deux prochaines années.

Le Devoir

« L'organisation terroriste tue les hommes et enlève les femmes et les enfants, les endoctrine, les met en esclavage, et plusieurs nous reviennent en porteurs de bombe »

Issa Tchiroma Bakary, ministre de la Communication au sein du gouvernement camerounais

LA PLAIE BOKO HARAM



SIA KAMBOU AGENCE FRANCE-PRESSE



REINNIER KAZE AGENCE FRANCE-PRESSE

Des soldats camerounais patrouillent près du village de Mabass, au nord du pays.

Une guerre « mondiale »

Le Cameroun appelle à l'aide dans sa lutte contre les djihadistes

JEAN-FRÉDÉRIC
LÉGARÉ-TREMBLAY
à Yaoundé, Cameroun

La guerre contre Boko Haram provoque une véritable « saignée » dans le trésor camerounais, indique le ministre de la Communication, Issa Tchiroma Bakary, sans en chiffrer le montant exact. « Toutes les dépenses que nous orientons vers cette guerre, c'était pour le développement de notre nation, qui en a drôlement besoin. »

Par la voix de plusieurs de ses ministres, le gouvernement du Cameroun en appelle à un soutien international de nature financière, humanitaire et militaire. Non pas de combat, mais toute aide logistique, matérielle et d'encadrement qui permettrait aux soldats camerounais de tenir la dragée haute à Boko Haram. « La communauté internationale avait pris des engagements pour aider tous les pays de la ligne de front », rappelle le ministre Bakary, en référence notamment au sommet de Paris en mai 2014, où la France, les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Union européenne avaient promis d'aider les pays du lac Tchad. Or, « à ma connaissance, nous attendons encore certains des moyens promis par les grandes nations », indique-t-il.

Depuis l'entretien avec le ministre, fin janvier, une somme de 250 millions de dollars a été promise principalement par le Nigéria, l'Union européenne, le Royaume-Uni et d'autres pays africains. Ces fonds doivent financer la Force multinationale mixte de 8700 soldats qui se déploie progressivement depuis fin 2015 pour combattre Boko Haram.

L'effort canadien

À Ottawa, on affirme que « le Canada étudie présentement l'appel de financement humanitaire de 2016 pour le Cameroun ». Le gouvernement fédéral a octroyé 2,5 millions au pays l'année dernière afin d'aider les personnes déplacées, les réfugiés venus du Nigéria et les populations hôtes.

Pour 2016, le Plan de réponse humanitaire au Cameroun, chapeauté par l'ONU, nécessitera près de 400 millions de dollars.

Le Canada participe également, chaque année, à un exercice militaire « qui permet de développer les capacités antiterroristes et renforce la collaboration entre les partenaires africains, y compris l'armée camerounaise », souligne également par courriel une porte-parole du ministère des Affaires étrangères.

Au sein du gouvernement camerounais, on insiste sur la dimension internationale de la

« Toutes les dépenses que nous orientons vers cette guerre, c'était pour le développement de notre nation, qui en a drôlement besoin »

Issa Tchiroma Bakary, ministre de la Communication au sein du gouvernement camerounais

lutte contre le terrorisme, y compris Boko Haram. « C'est une guerre mondiale ! », tonne le colonel Didier Badjeck, directeur des communications au ministère de la Défense. Le terrorisme gagne du terrain. Si l'on toussait à Kolofata [dans l'extrême-nord du Cameroun], on finirait par éternuer à Toronto. Faudrait qu'on se réveille ! »

Le Devoir

Depuis l'entretien avec le ministre de la Communication, fin janvier, une somme de 250 millions a été promise principalement par le Nigéria, l'Union européenne, le Royaume-Uni et d'autres pays africains

sunwing.ca
Vivez la différence^{MC}



Jennifer
Directrice
des produits

« Je négocie des aubaines de vacances imbattables et un excellent rapport qualité-prix pour les clients Sunwing. »

DÉPARTS DE MONTRÉAL • TOUT COMPRIS

UN MILLION \$

d'économies sur les vacances ensoleillées

Incluant la garantie de protection de prix
Ces prix sont déjà si bas, nous vous garantissons qu'ils ne baisseront pas.

Aubaines du jour 24 heures

Réservez d'ici le 19 févr. 2016 pour profiter de ces aubaines de vacances et de centaines d'autres !

Se termine samedi à minuit

Holiday Inn Resort Montego Bay Jamaica ****
Jamaïque
Chambre - 18 mars
1365\$

Se termine dimanche à minuit

Barceló Maya Caribe ****PLUS
Riviera Maya, Mexique
Chambre supérieure
3, 10 et 17 mars
1455\$
Sélection Sunwing
Exclusivité Sunwing

Des aubaines imbattables pour les vacances de dernière minute

Club Amigo Marea Del Portillo ***
Manzanillo de Cuba, Cuba
Chambre supérieure - 2, 9 et 16 mars - 7 nuits
745\$

Puerto Plata Village Caribbean Beach ****
Puerto Plata, Rép. dom.
Surclassement chambre supérieure
21 févr., 3 et 6 mars - 7 nuits
845\$

Memories Splash Punta Cana ****PLUS
Punta Cana, Rép. dom.
Ch. de luxe - 22 févr. et 7 mars - 4 nuits
1145\$

Expérimentez les hôtels Smile^{MC} Exclusivité Sunwing

Hotel Aguas Azules ****PLUS
Varadero, Cuba
Chambre vue jardin - 7, 8, 9 et 10 mars - 7 nuits
765\$

Sol Cayo Guillermo ****
Cayo Coco, Cuba
Chambre - 3, 8 et 16 mars - 7 nuits
895\$

Playa Blanca Resort ****
Panama
Chambre supérieure - 4 et 11 mars - 7 nuits
1195\$

Parfait pour les couples et adultes

Riu Guanacaste ****
Costa Rica
Chambre - 4 et 11 avril - 7 nuits
1495\$

IBEROSTAR Rose Hall Beach ****
Jamaïque
Chambre économique - 4 mars - 7 nuits
1675\$

Platinum Yucatan Princess All Suites Resort & Spa ****
Riviera Maya, Mexique
Suite junior de luxe - 4 et 6 mars - 7 nuits
1755\$

vacances Selloff

Appelez pour des rabais supplémentaires
1 800 570 5280



Blau Costa Verde Beach Resort ****PLUS
Holguin, Cuba
Chambre - 19, 20 et 21 févr. - 7 nuits
945\$

Départs de Montréal. Le solde « Un million d'économies sur les vacances ensoleillées » est une offre d'une durée limitée qui s'applique aux nouvelles réservations seulement et à certains produits et départs seulement. La « Garantie de protection de prix » est une offre d'une durée limitée qui s'applique aux nouvelles réservations faites avant minuit (23 h 59 HNE) pour chacun des jours seulement et à certains produits et départs seulement. Pour les modalités et conditions complètes de la « Garantie de protection de prix », consultez le Sunwing.ca/fr. Vous devez vous enregistrer dans les 7 jours suivants votre réservation afin de faire partie du programme de « Garantie de protection de prix ». L'Aubaine du jour est une offre d'une durée limitée qui s'applique aux nouvelles réservations faites avant minuit (23 h 59 HNE) pour chacun des jours seulement et à certains produits et départs seulement. L'Aubaine du jour est une promotion de 10 jours qui sera en vigueur du samedi 13 février 2016 à 00 h 01 au lundi 22 février à 23 h 59. Chaque aubaine du jour doit être réservée avant minuit le jour où elle est offerte pour profiter de ces économies. Les économies sont déjà reflétées dans les prix affichés. Les prix sont par personne, en occupation double pour des forfaits vacances de 7 nuits (sauf indication contraire) incluant taxes et frais relatifs au transport. Les sièges et les chambres sont limités, la capacité est contrôlée et est disponible au moment de l'impression. Les taxes locales applicables sont payables à la destination et sont en sus (Costa Rica 29 \$ US, Honduras 46 \$ US, Panama 15 \$ US, RD 30 \$ US). Les prix n'incluent pas la contribution des clients au Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages de 1,00 \$ par tranche de 1 000 \$ de services achetés. Les vols sont sur Sunwing Airlines ou Jetairfly. Le service en vol varie selon l'heure de vol et la destination. Pour les modalités et conditions complètes, veuillez vous référer à la brochure de Vacances Sunwing 2015/2016. Titulaire d'un permis du Québec #702928. | 13/02/2016

ACTUALITÉS

RIVIÈRE CHAUDIÈRE

Québec ne prévoit pas de nouvelles opérations de décontamination

ALEXANDRE SHIELDS

Le gouvernement du Québec ne prévoit pas, pour le moment, de mener de nouvelles opérations de nettoyage dans la rivière Chaudière, contaminée à la suite du déversement de pétrole survenu à Lac-Mégantic en 2013. Un récent rapport d'experts du ministère de l'Environnement soulignait pourtant qu'il serait «souhaitable» de mener de tels travaux.

«Le Comité expert étudie les actions qui peuvent être prises dans les zones problématiques, incluant le nettoyage», a indiqué par écrit le ministère, en réponse aux questions du *Devoir*.

«Ces actions doivent être envisagées en fonction du meilleur bénéfice environnemental net, c'est-à-dire que les actions prises, telles que l'utilisation de machinerie lourde dans des secteurs sensibles, ne doivent pas être plus dommageables que la situation que l'on cherche à améliorer», a-t-on précisé.

Dans son plus récent rapport, basé sur des données de 2014, le comité expert chargé du suivi de la pollution pétrolière dans la rivière Chaudière soulignait que la contamination a diminué, mais qu'«il reste toutefois des endroits, dans les 15 premiers kilomètres de la rivière, où les teneurs excèdent les critères». Les scientifiques ont aussi noté que «les sédiments du lac Mégantic, devant le parc des Vétérans et près de la marina, sont contaminés par les hydrocarbures pétroliers et les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)».

Une autre étude a mis en évidence «un risque écotoxicologique» lié à cette présence de pétrole et de HAP, des composés reconnus pour leur forte toxicité. Des essais menés en laboratoire ont mis en lumière des impacts sur les poissons. Des échantillonnages ont aussi permis de constater de sérieuses anomalies, dont des déformations et des lésions, chez presque toutes les espèces de poissons.

Le rapport soulignait donc qu'il serait «souhaitable» de décontaminer les zones les plus polluées. De telles opérations, très coûteuses, ont certes été menées, mais sur une très petite portion de la rivière.

Le ministère de l'Environnement a par ailleurs indiqué qu'un suivi de la santé de la rivière sera réalisé cette année. On prévoit notamment un suivi de la contamination des sédiments, et ce, dans différents secteurs du cours d'eau, qui se jette dans le Saint-Laurent.

«Il y aura aussi un suivi de la communauté de poissons. Ce suivi permettra d'étudier l'impact à plus long terme d'une exposition aux sédiments contaminés», a ajouté le ministère. Un suivi a aussi eu lieu en 2015. Le rapport du comité expert «devrait être disponible dans les mois à venir».

Au moins 100 000 litres de pétrole brut se sont déversés dans la rivière Chaudière, dans la foulée de la tragédie de Lac-Mégantic.

Le Devoir

ÉNERGIE EST

Le ministre Heurtel a dû lancer l'étude du BAPE sans la collaboration de TransCanada

ALEXANDRE SHIELDS

Le ministre David Heurtel reconnaît que le projet de pipeline Énergie Est devrait être évalué en vertu des dispositions prévues par la Loi sur la qualité de l'environnement. Mais il a tout de même décidé de lancer l'étude du projet sans s'y conformer, puisque TransCanada refusait de se plier à la réglementation en vigueur au Québec depuis 35 ans.

Le *Devoir* révélait vendredi que le gouvernement Couillard contrevient à la législation environnementale en vigueur au Québec depuis 1980 en n'obligeant pas TransCanada à se soumettre à une évaluation complète de son projet de pipeline Énergie Est. Il s'agit d'une première depuis la création du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

En vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement, la pétrolière aurait dû obligatoirement déposer un «avis de projet» au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC). À la suite de la présentation de cet avis, le ministre de l'Environnement aurait donné une «directive» qui précise les éléments qui doivent faire partie de «l'étude d'impact» qu'aurait dû produire TransCanada. C'est seulement une fois que cette étude est complétée à la satisfaction du MDDELCC que peut débuter le processus du BAPE.

Dans une lettre envoyée à TransCanada dès novembre 2014, le ministre David Heurtel avait d'ailleurs insisté



JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE

Même si l'évaluation du BAPE est menée sans étude des impacts du plus important projet de pipeline en développement en Amérique du Nord, le ministre David Heurtel défend sa décision.

sur la nécessité, pour la multinationale albertaine, de se conformer à la législation en vigueur.

En réponse aux questions du *Devoir*, le cabinet du ministre de l'Environnement a d'ailleurs souligné vendredi qu'une demande officielle avait bel et bien été envoyée à l'entreprise en 2014. La demande est demeurée lettre morte pendant plusieurs mois.

BAPE sans étude

Québec a donc finalement décidé de lancer l'évaluation du BAPE, et ce, même si

TransCanada ne respecte pas la législation québécoise. Selon ce qu'a précisé l'attachée de presse du ministre, Mylène Gaudreau, le BAPE doit «mener une enquête et une audience publique sur l'ensemble de la portion québécoise du projet afin de s'assurer que le gouvernement ait en main le plus d'éléments possible lors des audiences de l'Office national de l'énergie et ainsi faire valoir les préoccupations du Québec sur le projet».

Même si l'évaluation du BAPE est menée sans étude des

impacts du plus important projet de pipeline en développement en Amérique du Nord, le ministre Heurtel défend sa décision. «En donnant un mandat au BAPE en vertu de l'article 6.3 [de la Loi sur la qualité de l'environnement], le ministre du MDDELCC n'a pas abdiqué ses prétentions comme quoi le projet est assujéti à une évaluation environnementale québécoise», a répondu M^{me} Gaudreau.

Malgré le refus de TransCanada de se conformer à la Loi sur la qualité de l'environnement, le gouvernement Couillard l'a autorisé à mener des travaux en vue de la construction du pipeline Énergie Est. Des levés sismiques ont notamment été autorisés dans le fleuve Saint-Laurent, près de Québec. «Ces demandes ont été analysées par un comité d'experts indépendants dont la composition a été validée par le BAPE en conformité avec la loi et les règlements applicables», a précisé l'attachée de presse du ministre.

Selon TransCanada, le pipeline Énergie Est pourrait transporter chaque jour 1,1 million de barils de pétrole à travers le Québec dès 2020 ou 2021. Cela signifie que la province deviendra un territoire stratégique pour l'exportation de la production croissante de l'industrie des sables bitumineux.

Le pipeline d'un mètre de diamètre franchira plus de 800 cours d'eau au Québec, dont le fleuve Saint-Laurent. Il traversera plusieurs zones agricoles, des milieux naturels et le territoire de plusieurs dizaines de municipalités.

Le Devoir

BARO GRANDE BIBLIOTHÈQUE

Février

Quelques séries et événements à ne pas manquer.

EXPOSITION - NIVEAU 1

C'EST QUOI, CE DÉLIRE ?

DéLire, c'est 10 installations artistiques inusitées, inspirées des «coups de cœur» littéraires de personnalités. Parmi celles-ci, le designer Michel Dallaire.

25 FÉVRIER - 19 H - AUDITORIUM

JEAN-CLAUDE GERMAIN SOUS LA LOUPE

Lecture publique et entretien autour de ce dramaturge à l'imagination débridée.

27 FÉVRIER - DE 20 H À 2 H - HALL ET SALLE D'EXPOSITION

NUIT BLANCHE À LA GRANDE BIBLIOTHÈQUE

Visite nocturne de l'exposition *La bibliothèque, la nuit*, activité et projections.

DU 28 FÉVRIER AU 6 MARS - ESPACE JEUNES

C'EST LA RELÂCHE SCOLAIRE !

Spectacles, activités spéciales, etc.

Planifiez vos sorties.

Toute la programmation à banq.qc.caGratuit | [f](#) [t](#) [v](#) [p](#)

475, boul. De Maisonneuve Est, Montréal | @Berri-UQAM



McGill

Dans le
TOP 25
mondial*

À prix
Local.

McGill,
c'est pour moi

LES QUÉBÉCOIS PAIENT LES MÊMES DROITS DE SCOLARITÉ À MCGILL QUE DANS LES AUTRES UNIVERSITÉS DU QUÉBEC. MCGILL OFFRE PLUS DE 26 MILLIONS DE DOLLARS PAR ANNÉE EN PRÊTS ET BOURSES, EN PLUS DE L'AIDE FINANCIÈRE OFFERTE PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC.

*QS WORLD UNIVERSITY RANKINGS® 2015/16

OSEZ L'AVENTURE : MCGILL.CA/CESTPOURMOI

Valoriser l'essentiel

La Capitale
Assurance et
services financiers

75 ANS

Grand partenaire de
Bibliothèque
et Archives
nationales
Québec

L'étau se resserre autour du virus Zika

Les preuves de microcéphalie s'additionnent alors qu'un vaccin est attendu d'ici 18 ans

ISABELLE PARÉ

Même si l'Organisation mondiale de la santé (OMS) prédit qu'il faudra encore des « semaines ou quelques mois » avant de prouver le lien entre le virus Zika et les cas de microcéphalie, les indices s'additionnent pour inculper le pathogène dans ces graves malformations du cerveau.

À Genève, la sous-directrice générale de l'OMS, Marie-Paule Kieny, a soutenu vendredi que le lien entre le virus transmissible par moustique et la microcéphalie chez certains nourrissons était « de plus en plus probable ». Malgré la collaboration d'une quinzaine de groupes et d'entreprises qui planchent sur le développement d'un vaccin, il faudra toutefois encore 18 mois avant que des essais cliniques ne puissent démarrer, a ajouté l'OMS.

Zika présent dans le cerveau d'un fœtus

Toutefois, cette semaine, une étude publiée par des chercheurs slovènes dans la *New England Journal of Medicine* (NEMJ) est venue renforcer la thèse d'un lien causal avec le Zika.

Ces chercheurs ont trouvé le virus en grande quantité dans les cellules du cerveau d'un bébé dont la mère avait été infectée à 13 semaines de grossesse. Cette femme d'origine slovène, bényvole au nord du Brésil, a été dirigée vers un centre médical européen après que des anomalies fœtales ont été suspectées à 28 semaines de grossesse, en octobre 2015.

Après des échographies normales réalisées à 14 et 20 semaines, celles menées à la 29^e semaine de gestation ont démontré que le fœtus, jusque-là normal, présentait un retard fœtal et une microcéphalie.

La mère a subi une interruption médicale de grossesse à 32 semaines. L'autopsie réalisée sur le fœtus et des tests génétiques ont révélé que le virus Zika était présent en quantité dans les tissus cérébraux, mais absent de tout autre organe.

« Cela change carrément la donne. Cela veut dire que le virus est présent chez le fœtus des mois

après l'infection et qu'il se concentre dans une zone bien précise qui semble être le cerveau », affirme le Dr Eric Frost, professeur de microbiologie et d'inféctiologie à la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke.

Ces dernières semaines, des chercheurs brésiliens ont aussi décelé le virus dans le liquide amniotique de 28 femmes enceintes rapportant les symptômes associés au Zika, qui avaient décidé de mettre fin à leur grossesse. Dans ces cas, il était toutefois impossible de savoir avec précision s'il s'agissait d'une infection liée au Zika ou à un virus apparenté, comme celui de la dengue.

Des chercheurs américains ont aussi dépisté le virus dans le sperme d'un homme, plus de 60 jours après qu'il eut été infecté. La persistance de ce type de virus dans l'organisme est très inhabituelle, selon l'inféctiologue. « Normalement, les tests d'anticorps ne peuvent dépister un virus que deux, trois ou quatre jours après l'infection. Si on retrouve le virus si longtemps après, dans la région affectée, on se rapproche drôlement d'une preuve bétonnée », pense-t-il.

Après l'état d'urgence mondial décrété par l'OMS, certains y ont vu un geste démesuré compte tenu du faible nombre de cas de microcéphalie rapportés. Sur plus de 4000 cas soupçonnés au Brésil, 400 ont été confirmés, mais seulement 6 ont pu finalement être reliés au virus Zika avec certitude.

Les larvicides montrés du doigt

En pleine crise du Zika, des voix au Brésil s'élevaient pour mettre en cause les larvicides largement épanchés pour tuer le moustique vecteur du virus dans le bond observé des cas de microcéphalie.

Le 3 février, des médecins argentins et brésiliens ont plutôt montré du doigt l'ajout récent d'un insecticide dans l'eau potable des zones où l'épidémie fait rage. Les éclosions antérieures et celles observées dans d'autres pays, plaident-ils, n'avaient jusqu'ici jamais entraîné de telles malformations chez les nouveau-nés.

Le Devoir



MAX ROSSI AGENCE FRANCE-PRESSE

L'entretien a commencé par une accolade et des embrassades entre le pape et le patriarche russe.

Rapprochement historique entre chrétiens

Le pape François et le patriarche orthodoxe russe Kirill signent une déclaration commune à Cuba

JEAN-LOUIS DE LA VAISSIÈRE
ALEXANDRE GROSOIS

à La Havane

Le pape François et le patriarche orthodoxe russe Kirill ont franchi vendredi à Cuba un pas historique en faveur de l'unité du christianisme au terme de la première rencontre entre les chefs des deux plus grandes confessions chrétiennes depuis près de 1000 ans.

Après un face-à-face sans précédent empreint d'émotion, les dirigeants de l'Église catholique et de la principale Église orthodoxe ont regretté dans une déclaration commune « les blessures causées par des conflits d'un passé lointain ou récent » entre chrétiens.

« Conscients que de nombreux obstacles restent à surmonter, nous espérons que notre rencontre contribue au rétablissement de cette unité voulue par Dieu », ont-ils souligné dans cette déclaration signée au terme d'une rencontre de deux heures dans un petit salon de l'aéroport de La Havane.

Avec cet entretien sans précédent depuis le schisme de 1054 entre Églises d'Orient et d'Occident, « l'unité est sur le bon chemin. Nous avons échangé avec clarté et sans tabous », a commenté devant la presse Jorge Bergoglio, peu avant de repartir vers le Mexique, où il était attendu pour une visite de cinq jours.

« Les deux Églises peuvent coopérer pour protéger les chrétiens dans le monde entier », avait précédemment estimé Kirill, âgé de 69 ans.

Comme attendu, les deux hommes ont aussi exhorté les politiques à intervenir en faveur des chrétiens d'Orient, victimes de la guerre en Syrie et de l'expansion du groupe État islamique dans la région.

« Nous appelons la communauté internationale à des actions urgentes pour empêcher que se poursuive l'éviction des chrétiens du Proche-Orient [...] En Syrie et en Irak, la violence a déjà emporté des milliers de vies, laissant des millions de gens sans abri ni ressources », indique le texte commun.

« Une aide humanitaire à grande échelle est indispensable aux populations souffrantes et aux nombreux réfugiés dans les pays voisins », ont encore estimé les deux chefs religieux.

L'entretien avait commencé par une accolade et des embrassades entre le pape et le

patriarche russe à barbe blanche coiffé d'un « koukol », la traditionnelle coiffe blanche arrondie surmontée d'une croix.

« Enfin ! »

Depuis 1964, de nombreuses rencontres avaient déjà eu lieu entre un pape et le patriarche de Constantinople, théologiquement chef spirituel du monde orthodoxe, mais qui n'a d'autorité directe que sur 3,5 millions de fidèles.

En revanche, les chefs des Églises de Rome et de Moscou (plus de 130 millions des 250 millions d'orthodoxes) ne s'étaient pas rencontrés depuis près de 1000 ans.

« Enfin, nous nous voyons ! » a lancé le pape François à son interlocuteur, en répétant plusieurs fois « nous sommes frères ».

« Il est très clair que ceci est la volonté de Dieu », a ajouté Jorge Bergoglio, après que Kirill eut observé « maintenant, les choses sont plus claires » entre les deux Églises.

Lors de cette entrevue, ils ont également abordé la question de l'Église gréco-catholique uniate. Présente dans l'ouest nationaliste de l'Ukraine et en conflit avec Moscou, cette Église fait l'objet de frictions entre Rome et Moscou.

« Orthodoxes et gréco-catholiques ont besoin de se réconcilier et de trouver des formes de coexistence mutuellement acceptables », ont indiqué les deux hommes dans leur déclaration.

Reconnaissant que « la méthode de l'uniatisme du passé, comprise comme la réunion d'une communauté à une autre, en la détachant de son Église, n'est pas un moyen pour recourir l'unité », Kirill et François ont reconnu aux uniates « le droit d'exister et d'entreprendre tout ce qui est nécessaire pour répondre aux besoins spirituels de leurs fidèles ».

Enfin, les dirigeants des deux Églises ont rappelé leurs concordanances de vue sur des thèmes tels que la famille, le mariage, l'avortement ou l'euthanasie, et ont réaffirmé leur attachement aux « racines chrétiennes » de l'Europe.

Cuba est la première étape du périple latino-américain de 11 jours de Kirill, qui doit le mener au Paraguay puis au Brésil.

Le souverain pontife était quant à lui attendu à Mexico pour une visite de cinq jours.

Agence France-Presse



LE DEVOIR DE DÉBATTRE

QS, PQ : la gauche est-elle condamnée à l'opposition ?

Animé par l'éditorialiste du Devoir
Antoine Robitaille



Françoise David
Porte-parole de Québec solidaire, députée de Gouin



Michel David
Chroniqueur pour Le Devoir



Marie Grégoire
Vice-présidente et associée principale, TACT Intelligence-conseil



Jean-François Lisée
Député de Rosemont pour le Parti québécois

Le mercredi 24 février 2016, 19 h

Chapelle du Musée de l'Amérique francophone • 2, côte de la Fabrique, Québec
Réservez au 418 643-2158 • Prix : 12 \$ (abonnés des Musées de la civilisation et étudiants 10 \$)



LE DEVOIR L'inis



La justice française confirme sa compétence pour juger Facebook

PIERRE ROCHICCIOLI
à Paris

La justice française a confirmé vendredi qu'elle s'estimait habilitée à juger le réseau social Facebook dans un conflit opposant à un internaute alors que le géant du net prétendait n'avoir de comptes à rendre qu'à la justice américaine.

La cour d'appel de Paris a confirmé l'ordonnance du tribunal de grande instance de Paris du 5 mars 2015 qui avait jugé « abusive » la clause exclusive de compétence, obligatoirement signée par tous les utilisateurs de Facebook. Cette clause désigne un tribunal de l'État de Californie, où siège l'entreprise, comme étant le seul habilité à trancher les litiges.

À l'origine du litige, l'action en justice engagée en 2011 par un instituteur qui reproche à Facebook d'avoir censuré son compte sur lequel il avait posté une photo du tableau de Gustave Courbet *L'origine du monde*, représentant un sexe féminin.

« Cette décision est un acte de souveraineté de la part des juridictions françaises qui par cet arrêt signifient à Facebook, mais également à tous les géants du Net, que dorénavant ils devront respecter la loi française et

répondre de leurs éventuelles fautes devant les juridictions de ce pays », s'est félicité M^e Stéphane Cottineau, avocat de l'internaute. « Cet arrêt va faire jurisprudence et obliger Facebook et toutes les autres sociétés du e-commerce étrangères qui disposent de ce type de clause à modifier leur contrat », a-t-il ajouté.

La justice française peut maintenant se pencher sur le fond du dossier, la liberté d'expression sur les réseaux sociaux

L'avocat s'est aussi dit « satisfait » que la justice française puisse maintenant se pencher sur le fond du dossier, « la confusion faite par Facebook entre œuvre d'art et pornographie et la question de la liberté d'expression sur les réseaux sociaux ».

À l'audience, l'avocate de Facebook avait demandé à la cour de constater l'incompétence de la juridiction française. Elle avait fait valoir que l'internaute avait signé les conditions générales d'utilisation qui prévoient la compétence exclusive d'un tribunal californien et estimé que l'usager ne pouvait être considéré comme un consommateur, l'adhésion

au site étant gratuite. Elle avait en outre assuré que l'enseignant « photographe free-lance » aurait eu un usage professionnel du site, ce qui l'aurait privé du bénéfice du code de la consommation qui prévoit la saisine d'un tribunal du ressort du consommateur.

Dans son arrêt, la cour d'appel relève que si le service fourni par Facebook est gratuit, « la société tire des bénéfices importants de l'exploitation de son activité, via notamment les applications payantes, les ressources publicitaires et autres, de sorte que sa qualité de professionnelle ne saurait être sérieusement contestée ».

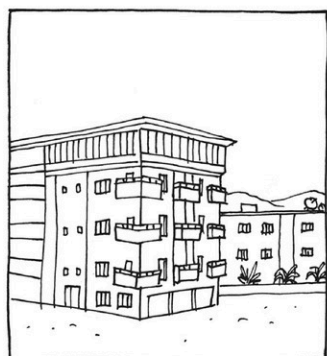
Pour les juges, le plaignant peut faire valoir la législation française « sur les clauses abusives ».

Rappelant que le code de la consommation présume « abusives » les clauses ayant pour objet de « supprimer ou d'entraver l'exercice d'actions en justice des consommateurs », la cour a considéré que la clause attributive de compétence du contrat Facebook entrainé dans ce cadre pour plusieurs raisons.

Agence France-Presse

ACTUALITÉS

Salima, d'Alep à Joliette, une bédé pour raconter les réfugiés



Ce jour-là, j'étais au marché avec les enfants.



Mon mari était resté au logement pour faire les mises à jour sur l'ordinateur.



Maintenant, c'est toute notre vie qui a besoin d'une mise à jour. Sans mon mari, cette fois.



Nous sommes allés au Liban, où nous avons pu louer un petit logement avec une autre famille.



Ainsi qu'une troisième famille.



Puis une quatrième. Faut aimer la vie en colocation.



J'ai réussi à me trouver un petit travail au noir.



Dire qu'en Syrie, j'étais ingénieure.

LISA-MARIE GERVAIS

La vie de la Syrienne Salima bascule en seulement trois petites cases. Trois petites cases d'une bande dessinée qui la font passer d'ingénieure et mère de trois enfants à veuve et réfugiée. Le reste de la bédé racontera son parcours à travers le Liban, où elle connaîtra les logements temporaires et les camps, jusqu'à Joliette, où elle atterrira en plein hiver. «Ca faisait longtemps qu'on voulait parler des réfugiés sous l'angle de la coopération», explique Marie Brodeur Gélinas, chargée de programmes à l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI).

«La bédé, ça permet l'évocation en peu de mots et les images font réfléchir.» L'idée de Salima, d'Alep à Joliette (www.alep-joliette.com), cet ouvrage illustré éducatif pour sensibiliser le grand public au sort des réfugiés, lui est venue l'automne dernier. Elle a approché le bédéiste Francis Desharnais, auteur de l'ouvrage maintes fois primé *Burquette* (Les 400 coups) et du récent *Salomé et les hommes en noir* (Bayard), qui n'a pas hésité à se lancer dans le projet.

«J'aime documenter un thème pour ensuite l'illustrer», note cet adepte de bédé reportage. Un pari pour le moins risqué, le dessinateur devant scénariser et illustrer en un mois le parcours d'une réfugiée syrienne en à peine huit pages sans n'avoir jamais mis les pieds sur les lieux de l'histoire. «Pour parler de tout ce trajet entre le moment où ils fuient leur pays jusqu'à ce qu'ils arrivent au Canada, il aurait fallu normalement 70-80 pages. Il fallait aussi mettre en lumière le travail des organismes de coopération... Je n'ai pas pu élaborer. J'ai dû faire des choix.»

Francis Desharnais a toutefois pu compter sur l'appui d'un comité formé de travailleurs de l'humanitaire qui lui ont raconté leur expérience avec les réfugiés. L'histoire est donc fictive mais basée sur une foule d'anecdotes réalistes, et documentée par des photos prises au Liban, notamment à Tripoli et à la Bekka. «Moi, je sais à quoi ressemble un point de distribution d'eau dans un camp de réfugiés. Pour [le bédéiste], ce n'est pas nécessairement évident», souligne Jean-Baptiste Lacombe, chargé de programmes humanitaires chez Oxfam-Québec.

Distribuée gratuitement sur Internet et de plus en plus dans les librairies et les bibliothèques, la bédé, de même que des fiches informatives et un petit quiz, servira de point de départ à des groupes de discussions chez les 16 ans et plus. Déjà, les organismes membres de l'AQOCI ont animé des ateliers sur la question des réfugiés dans le cadre de la Semaine du développement international qui se termine ce samedi.

Défaire les mythes

Pour M. Lacombe, il est important que la bédé serve à briser les préjugés généralement associés aux réfugiés. «On veut détruire le mythe du réfugié super pauvre, sans diplôme et qui vit dans un camp de réfugiés dans une tente.

En Jordanie, au Liban... la plupart des Syriens ne sont pas dans des camps, dit-il. En même temps, on ne veut pas que les gens se disent qu'ils ne sont pas si mal en point parce qu'ils ont des moyens ou un iPhone.»

Après tout, un réfugié, ça peut être n'importe qui. «Je veux qu'après avoir lu cette bédé, les gens pensent à Salima, à la difficulté qu'elle a eue à se trouver

un emploi et à l'humiliation qu'elle a subie en lavant des planchers plutôt qu'en travaillant comme ingénieure. Elle est peut-être Syrienne, arabe, musulmane, mais elle a une famille, des études et veut être en sécurité», poursuit M. Lacombe, qui sillonne les zones de crises dans le monde depuis au moins cinq ans. «Je veux que les Québécois s'identifient aux Syriens et ne les voient pas comme des gens dans un contexte géopolitique ultra-compliqué associé au terrorisme.»

L'histoire de Salima connaît un dénouement particulièrement heureux lorsqu'elle arrive au Québec. Une trop belle fin, diront certains, sachant que tout n'est pas rose dans le processus d'intégration. «On a voulu exprimer l'espoir et la résilience», précise M^{me} Brodeur Gélinas. Dans le cadre d'une activité éducative, ça peut justement être très intéressant de dire aux jeunes que tout reste encore à faire et qu'on a tous un rôle à jouer». L'an prochain sera l'an 2 des réfugiés, promet-elle. Et peut-être l'occasion d'un second tome à la bédé.

Le Devoir

La vie de la Syrienne Salima bascule en quelques petites cases seulement.

FRANCIS DESHARNAIS

Vingt mille macarons vendus

Vous l'avez peut-être vu épinglé aux chemises et aux manteaux depuis quelque temps. Les macarons «Bienvenue aux réfugiés!» sur lesquels est dessiné un petit oiseau tenant au bec un rameau d'olivier se vendent comme des petits pains.

«On est rendu à 20 000 exemplaires!» se réjouit Marie Brodeur Gélinas, chargée de programmes à l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI). Il y a moins de deux mois, l'illustratrice Elise Gravel publiait sur son compte Facebook l'esquisse de l'oisillon, symbole d'accueil et d'ouverture envers les nouveaux arrivants. M^{me} Brodeur Gélinas lui a demandé la permission de récupérer le dessin pour en faire des macarons portant initialement la mention «Bienvenue les Syriens» et vendus au coût minimum de 1\$. Les dons amassés



FACEBOOK

étaient à l'origine versés à RIVO-résilience, un organisme qui offre du soutien psychologique notamment pour des réfugiés traumatisés. Depuis, d'autres macarons souhaitant la bienvenue à tous les réfugiés ont été produits et se vendent au profit des divers organismes qui décident de les distribuer. «C'est la preuve que les citoyens ont envie de s'impliquer», se réjouit M^{me} Brodeur Gélinas.

GO
GEORGES
LAOUN
OPTICIEN
PRÉSENTE

LE GRAND
ÉVÉNEMENT

J.F.
REY
eyewear design

VENDREDI 12 FÉVRIER

10 h 00 à 20 h 00
avant-première de la collection
bulles et gâteries

SAMEDI 13 FÉVRIER
EN PRÉSENCE DU DESIGNER
JEAN-FRANÇOIS REY

10 h 00 à 17 h 00

présentation de la collection intégrale
exposition de masques originaux (collection privée)
prestation en direct du trio jazz *Flugzeug*
bulles et gâteries



WWW.GEORGESLAOUN.COM

4012
RUE
SAINT-DENIS
514.844.1919

GAGNEZ UNE PAIRE DE LUNETTES COMPLÈTES J.F. REY!*

* Achetez une paire de lunettes complètes J.F. REY (monture et lentilles de prescription) pour participer au tirage. Grand prix: une deuxième paire de lunettes complètes J.F. REY. La deuxième paire sera montée avec des lentilles de même prescription que la première. Détails en magasin.

McGill



Faire vos travaux
et examens en

FRANÇAIS?

No problem!

McGill,
c'est pour moi

PRÈS DE 60 % DES ÉTUDIANTS DE MCGILL PARLENT LE FRANÇAIS.
MCGILL OFFRE DE NOMBREUX SERVICES ET ACTIVITÉS DANS
LES DEUX LANGUES, INCLUANT LA POSSIBILITÉ DE REMETTRE
SES TRAVAUX ET EXAMENS EN FRANÇAIS.

OSEZ L'AVENTURE : MCGILL.CA/CESTPOURMOI



MOURIR

SUITE DE LA PAGE 1

dossier. «Le gouvernement devrait respecter de l'expérience québécoise le fait que c'était un vote libre et non pas un vote dirigé par le gouvernement. Je dois rappeler qu'il y a 22 députés ministériels qui ont voté contre [la Loi sur les soins de fin de vie] à Québec, incluant 11 ministres, presque la moitié du conseil des ministres.» M. Deltell est le seul élu à la Chambre des communes à avoir été présent pendant tout le débat, et le vote final, à l'Assemblée nationale sur l'aide médicale à mourir.

Le gouvernement de Justin Trudeau a mandaté un comité de 16 députés et sénateurs (dont M. Deltell) pour étudier la question et lui faire des recommandations d'ici le 25 février prochain. Les parlementaires doivent se réunir cette semaine pour peaufiner leur rapport. Le gouvernement a promis qu'il s'en inspirerait pour rédiger sa loi, rendue nécessaire par un récent jugement de la Cour suprême.

Mais voilà que vendredi, le leader du gouvernement en Chambre, Dominic LeBlanc, a déclaré en entrevue avec le *Globe and Mail* que la loi ne fera pas l'objet d'un vote libre. Les députés libéraux devront l'appuyer. «En bout de piste, la Cour suprême a désigné l'aide à mourir comme un droit et nous voterons toujours de manière à protéger les droits garantis par la Charte», a déclaré M. LeBlanc.

Justin Trudeau a en effet promis que certains sujets seraient toujours soumis à la ligne de parti, notamment les initiatives affectant les droits protégés par la Constitution. En vertu de ce principe, le chef libéral a exigé de ses futurs candidats qu'ils s'engagent à voter contre toute initiative anti-avortement.

Libéral, pro-vie et inquiet

Le député libéral John McKay, un pro-vie qui a accepté de rentrer dans le rang pour se représenter à l'élection, se dit surpris d'apprendre qu'il sera obligé de voter pour la loi, quelle qu'elle soit. Il ne comprend pas l'argument chartiste mis en avant par Dominic LeBlanc.

«Je tenais pour acquis que toutes les options qui nous seraient présentées seraient respectueuses de la Charte», s'étonne-t-il en entrevue au *Devoir*. La Cour suprême a peut-être décrété que l'aide médicale à mourir est un droit, dit-il, mais elle n'a pas dicté la forme que doit prendre cette aide. M. McKay revendique donc le droit de débattre des modalités de cette pratique et, éventuellement, de s'opposer aux options retenues par le gouvernement. «Ça m'inquiète de savoir qu'il y aura une ligne de parti avant même que le rapport du comité ou le projet de loi ne soient rédigés.»

Si M. McKay n'est pas enthousiaste à l'idée de permettre l'aide à mourir, il s'incline devant la décision de la Cour. «Ce n'est pas entièrement conforme à ma vision de la vie. Ma vision de la vie est conforme aux principes chrétiens, mais je reconnais que nous vivons dans une société post-judéo-chrétienne.»

Une autre élue libérale semble s'être fauillée dans les mailles du filet de Justin Trudeau: Fi-



Au Québec, le projet de loi sur l'aide à mourir a fait l'objet d'un vote libre. Ci-dessus, l'Assemblée nationale applaudit Véronique Hivon (PQ) et Gaëtan Barrette (PLQ) après le deuxième dépôt, le 22 mai 2015.

« Je pense que le Parti conservateur aurait pu choisir certains députés qui auraient plus facilement permis d'atteindre un consensus »

Rob Oliphant, député libéral président du comité parlementaire

lomena Tassi, une députée de Hamilton qui se dit pro-vie. Mme Tassi n'a pas rappelé *Le Devoir* vendredi pour dire ce qu'elle comptait faire dans le dossier de l'aide à mourir.

Du côté néodémocrate, on critique moins que chez les conservateurs la décision libérale, qu'on trouve néanmoins paradoxale. «Pendant les audiences, on a parlé du besoin de respecter la liberté de conscience des professionnels de la santé, et comme députés libéraux, ils n'auront

pas de vote libre», note la députée Brigitte Sansoucy. Elle se dit malgré tout «fière» du travail accompli par le comité parlementaire (sur lequel elle siège) et «confiante» pour la suite des choses. «Les libéraux ont décidé de ne pas avoir de vote libre, ça leur appartient.»

Des discussions intenses

Le président du comité parlementaire mixte, le député libéral Rob Oliphant, raconte en entrevue que les audiences ont parfois été pénibles et touchantes. Il espère qu'il réussira à faire adopter un rapport «de consensus».

«Je pense toutefois que le Parti conservateur aurait pu choisir certains députés qui auraient plus facilement permis d'atteindre un consensus que la situation dans laquelle on se retrouve à l'heure actuelle», dit-il diplomatiquement. Outre Gérard Deltell, les deux autres députés conservateurs du comité sont farouchement pro-vie: Michael Cooper et Mark Warawa. Les députés envoyés pour remplacer M. Deltell pendant ses absences étaient aussi toujours pro-vie.

Le Devoir

BOKO

SUITE DE LA PAGE 1

de quartiers. Au petit matin, le soleil s'est levé sur une bourgade qui comptait huit villageois en moins, des dizaines de maisons rasées par les flammes et des voitures calcinées.

C'en était trop. Adjé Abani, un musulman de 38 ans, réunit ses deux femmes et ses huit enfants, plia bagages et partit pour la ville de Makari, histoire de s'éloigner de la frontière nigérienne et des incursions mortelles des djihadistes. «Les menaces venaient de partout», explique Adjé Abani, joint au téléphone dans l'extrême-nord du Cameroun. La nuit, on nous disait «Levez-vous, il y a des attaques qui viennent». On était toujours sur nos gardes... C'était insupportable. Toute activité est arrêtée là-bas. Tout est bloqué. Et on risquait notre vie. Ce n'était plus la peine de rester.»

En allant déposer les pénates de sa famille nombreuse dans un petit «chambre-salon» à Makari, M. Abani a laissé à jamais derrière lui son beau-frère, en plus de son propre grand frère, tous deux morts aux mains de Boko Haram.

Les membres de la famille Abani font partie des dizaines de milliers

de Camerounais vivant dans l'extrême-Nord du pays qui ont été déplacés par les exactions du groupe Boko Haram. La secte djihadiste est en effet à l'origine de l'une des plus graves crises au monde pour les réfugiés et les personnes déplacées, affirme dans son bureau de Yaoundé Max Schott, responsable du Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) au Cameroun, et dont le travail consiste à coordonner les efforts humanitaires au pays. «C'est dramatique. Il y a une véritable détérioration de la situation humanitaire», laisse-t-il tomber, tout en relevant le peu d'attention que cela attire du reste du monde.

Du côté camerounais, quelque 93 000 personnes ont été forcées de quitter leur coin de pays. À cela s'ajoutent 65 000 Nigériens qui ont trouvé refuge au Cameroun. Avec le ralentissement des activités agricoles, du commerce et du tourisme en raison des violences et de la déstabilisation, une personne sur trois dans l'extrême-nord du Cameroun se trouve aujourd'hui en situation d'insécurité alimentaire, indique le plus récent rapport d'OCHA, publié en janvier. La malnutrition aiguë, elle, en hausse rapide. «Avec 2,2% d'enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère, le seuil

d'urgence est désormais dépassé», révèle encore le rapport.

Adjé Abani, ses deux femmes et ses huit enfants en subissent les conséquences. Sans emploi, M. Abani dit survivre grâce au Programme alimentaire mondial (PAM). «Le PAM nous donne à manger: du riz, des céréales... Mais c'est insuffisant. On ne peut pas toujours manger trois fois par jour... Il y a des jours où il n'y a rien», finit-il par confier, après avoir marqué une pause.

Et tout comme 35 000 autres enfants de l'extrême-nord du Cameroun, ceux d'Adjé Abani ne vont plus à l'école depuis deux ans. «Les enseignants ont fui», explique-t-il simplement. De fait, 135 écoles ont fermé leurs portes dans cette région, selon OCHA.

Traumatismes

Et puis, il y a les traumatismes chez ceux qui ont été témoins de violences et de crimes brutaux, souligne encore le rapport d'OCHA. C'est ce qui s'est produit dans la famille d'Ali Oumar, qui a quitté en août dernier son village collé à la frontière nigérienne avec sa femme et ses trois enfants, âgés de 1, 2 et 4 ans. Boko Haram a attaqué son village à trois reprises avant qu'il ne parte, raconte

l'homme de 32 ans en entrevue téléphonique au *Devoir*. Une explosion avait même eu lieu à 10 mètres de chez lui. Mais au troisième assaut, l'enseignant à l'école primaire de Dagué en a eu assez. Pris au milieu des échanges de tirs entre les forces de sécurité et les combattants de Boko Haram, l'un de ses élèves venait de s'écrouler sous les balles, raconte-t-il.

Aujourd'hui réfugié chez des membres de sa famille à Kousséri, à un jet de pierre du Tchad, il affirme que ses enfants restent terrifiés. «Ils se mettent à crier pendant la nuit, comme lorsqu'ils entendaient des coups de feu [au village]. Ils font des cauchemars.» Sa femme aussi a peur. «Elle est traumatisée», dit-il.

Tout comme Ali Oumar, Adjé Abani espère pouvoir regagner son village dès que possible. Mais l'insécurité est encore trop grande le long de la frontière nigérienne. «Les autorités nous disent d'attendre. Alors, on attend, dit M. Abani. Quand tu es déplacé, tu ne peux rien.»

Le Devoir

Notre journaliste a séjourné au Cameroun à l'invitation d'Afrique Expansion.

La cible camerounaise

Depuis 2013, plus de 1200 personnes, vivant à peu près toutes dans l'extrême-nord du pays, ont perdu la vie aux mains de la secte djihadiste Boko Haram, selon le gouvernement camerounais. Et le bilan ne cesse de s'alourdir, avec la multiplication des attentats-suicides, qui font leur lot de victimes à chaque semaine. Basée dans le Nord-Est du Nigeria, une région voisine du Cameroun, la secte djihadiste Boko Haram est montée en puissance à partir de 2009. Le Cameroun est progressivement devenu la cible des combattants.

CÔTÉ

SUITE DE LA PAGE 1

ours, titre prédestiné, avait récolté l'Ours d'argent de l'innovation. À Berlin, il a l'impression que ses films sont choisis... juste parce que les sélectionneurs les aiment. Ni par amitié, ni pour ses beaux yeux ou ses tatouages, mais par goût de ses revirements insolites, cadrages au poil et ruptures de ton. Il a toujours reçu plus de résonance à l'étranger que chez lui, même si Boris sans Béatrice assurera bientôt l'ouverture des Rendez-vous du cinéma québécois.

«Personne ne fait des films qui bifurquent autant que ceux de Denis Côté, si étonnants, si riches», entendait-on après la projection. D'autres cinéphiles avouaient s'y perdre un peu. En conférence de presse, les journalistes le louangeaient. Il divisera l'opinion; c'est sûr.

Boris sans Béatrice est sans doute le plus maîtrisé formellement des films de Denis Côté, son plus «bunuelien» aussi dans son climat, avec des personnages féminins forts, des fantômes qui n'osent dire leur nom, et un Hyndman qui porte son personnage avec juste assez d'inquiétude pour le fissurer sans le ramollir. Cadrages et luminosité exceptionnels, sons stridents lancés sur ces *no man's land* entre ville et campagne, son habituel terrain de jeu, ici plus policé, sur le terrain des gens de pouvoir. Une première, pour lui.

Moins «casse la baraque» que *Vic + Flo*, flanqué d'un *happy ending* pas évident, qu'il décrit comme une ouverture vers tous les possibles, truffé d'apartés du côté du mythe — Narcisse, Tantale, Faust — et de plages d'humour. Quel étrange objet non du désir, mais de l'inquiétude!

Une collègue dit le trouver thématiquement proche du film *Le Mirage*... pour intello. J'ajouterais des liens avec *Le règne de la beauté* de Denys Arcand, mais en réussi. Sous cette histoire d'un chef d'entreprise sûr de lui (James Hyndman) à qui tout sourit, mais dont l'épouse ministre sombre en dépression sévère, Boris sans Béatrice questionne les valeurs hédonistes et matérialistes du jour.

Le cinéaste y a mis du sien. «J'ai fait le tour du monde, gagné des prix. Sans être une vedette, ça me procure un confort intérieur. "Suis-je une bonne personne?" me suis-je un jour demandé.» Cette question taraude le héros. À la conférence de presse, Hyndman, rieur, lui répondait en boucle: «Oui, Denis.»

Le vernis du héros craque, entre deux maîtresses, une fille gauchiste, une mère négligée et une belle maison au magnifique terrain, qui tient du mirage, justement. Et si chaque personnage n'était qu'une facette du héros? Si c'était lui le vrai malade, et sa femme alitée, le *deus ex machina*? Comme à travers le *Blow-Up* d'Antonioni, on ne sait plus si le héros a rêvé ou non tout ça.

Une sorte de Jimmy Cricket, conscience du personnage incarnée par le Français Denis Lavant, gnome costumé à tête de Méphisto et au discours théâtral, le met au défi de réparer quelque chose en lui, s'il veut retrouver sa femme. La partie peut commencer.

«Pour mettre en scène le doute du personnage, j'ai pris un acteur, pour montrer son tourment, un hélicoptère.»

James Hyndman trace un parallèle entre son Boris et le Don Juan qu'il a incarné au théâtre. «Don Juan dit: je préfère brûler en enfer que de changer. Boris choisit de ne pas mourir. C'est un film sur la liberté. La statue du Commandeur est interprétée par Denis Lavant.»

Pour tout dire, la «conscience» devait être jouée par Michael Lonsdale, inoubliable moine dans *Des hommes et des dieux* (Xavier Beauvois, 2010). «Mais il est âgé. Il a découvert Jésus et trouvait bizarres des métaphores du film.»

Sa distribution fait la fierté de Denis Côté: Hyndman et Lavant bien entendu, mais aussi Simone-Elise Girard (l'épouse), Isolda Dychauk (la maîtresse), Dounia Sichov (la servante et nouvelle maîtresse), le cinéaste torontois Bruce LaBruce en premier ministre. «Ça fait du bien de varier, d'apporter à l'écran des nouveaux visages.»

Tourner chez les riches

Il s'agit du neuvième film de l'ancien critique d'Ici. «J'en avais fini avec les personnages qui ont le dos rond et entrent en eux-mêmes, sans trop s'exprimer.» Des dialogues de dix pages pour des personnages qui maîtrisent le langage, une action ancrée chez les riches; il s'est fait plaisir.

Mais le cinéaste brise un tabou. Au Québec, rares sont ceux qui osent réaliser des films hors du milieu populaire. Arcand se fait reprocher son élitisme. La misère noire dans la poutine, les cuisines, l'arrière-cour urbaine ou la cabane au fond des bois trônent en vedettes incontestées de notre septième art, sur relents étrangement marxistes. «Pourtant le milieu social ne devrait jamais être une barrière, estime avec raison Denis Côté. Boris a des problèmes reliés à sa classe sociale, mais il n'était pas question pour moi de faire un film anti-bourgeois. Plutôt un conte moral.» En trois langues par surcroît: français, anglais, russe. «J'aime pas mon Québec trop pure laine, non plus.»

Denis Côté se défend d'avoir accouché d'une œuvre judéo-chrétienne, quoiqu'elle le soit malgré tout. «Que sert à l'homme de gagner l'univers s'il vient à perdre son âme?» demandait le Christ. Interrogation au cœur du film. «Sauf que Boris n'a pas vraiment fait quelque chose de mal. Il est juste à côté de ses pompes.»

Les riches finissent quand même par payer le prix de leur condition au cinéma québécois. Cette fois encore. Fond culturel oblige...

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel

Par courriel agenda@ledevoir.com